

BIENNE Ouvert en 2001 en vieille ville, le Cactus a emménagé hier à la rue de Morat. Etat des lieux du marché et de la consommation de la drogue avec Eric Moser, directeur de Réseau Contact, l'association qui gère le local d'injection

«Le nombre d'overdoses a diminué»

PROPOS RECUEILLIS PAR
DIDIER NIETO

Annoncé en été 2012, le déménagement du Cactus a enfin eu lieu. Auparavant situé à la rue des Tanneurs, à l'entrée de la vieille ville, le local d'injection se trouve depuis hier à la rue de Morat 68 (notre édition de lundi). Géré par l'antenne biennoise de Réseau Contact, il offre des espaces sécurisés pour l'injection et l'inhalation de substances psychotropes, ainsi qu'un encadrement socio-médical pour les personnes toxicodépendantes. Etat des lieux de la consommation de drogues à Bienne avec Eric Moser, directeur de Réseau Contact Bienne.

Eric Moser, déplacer le Cactus à la rue de Morat était-il un moyen de chasser les toxicomanes du centre-ville?

On ne peut pas dire ça. A côté de la gare, le Cactus reste proche du centre. C'était primordial pour nous. En installant le local aux Champs-de-Boujean par exemple, le risque qu'il ne soit pas fréquenté était trop grand. Cela dit, on peut quand même regretter qu'il ne soit pas mieux intégré au centre-ville, car les personnes qui l'utilisent font partie de la société. Mais il n'a pas été simple de trouver un nouveau local qui soit adapté à nos besoins, ce qui est le cas du bâtiment de la rue de Morat.

Les locaux d'injection ont été décriés lors de leur apparition à la fin des années 1980. Leur utilité est-elle remise en question aujourd'hui?

Pas dans les villes qui en possèdent un. A Zurich, qui était la capitale de la scène ouverte de la drogue, le taux de toxicomanes qui se droguent dans la rue a chuté depuis l'ouverture d'un local d'injection. A Lausanne, qui a refusé d'en ouvrir un, ce taux n'a pas bougé et dépasse 15%.

Qu'en est-il à Bienne?

Cette statistique n'existe pas pour Bienne. Mais le Cactus a aussi pour objectif de décharger

l'espace public. Nous avons environ 400 personnes inscrites au Cactus, un nombre resté stable ces dernières années. Je pense que cela représente une grande majorité des personnes fortement dépendantes de la région, sans prendre en compte celles qui suivent un traitement de stabilisation à la méthadone.

Un des objectifs du Cactus est faire de la prévention quant aux risques pour la santé liés à la consommation de drogue. Dans quelle mesure cette mission est-elle remplie?

Le nombre d'overdoses a diminué et l'âge moyen des utilisateurs du local a augmenté. Dans les années 90, il était situé entre 25 et 30 ans. Aujourd'hui, les utilisateurs ont entre 35 et 40 ans. Cela prouve, d'une part, que le Cactus n'est pas une porte d'entrée dans la drogue pour les jeunes. Et, d'autre part, que la drogue n'est plus un phénomène épidémiologique comme c'était le cas par le passé.

Qu'est-ce qui a changé?

Au début des années 90, se droguer était une tendance sociale chez certains jeunes. Il y a eu une forte augmentation des consommateurs à cette époque. Aujourd'hui, on observe que les toxicodépendants forment un groupe plus stable. Il y a encore des jeunes qui cherchent une automédication au moyen de substances psychotropes, mais leur profil est similaire. Ce sont généralement des personnes qui ont eu une histoire difficile.

Le marché de la drogue a-t-il suivi la même évolution?

Il a stagné. Mais on a assisté à une baisse des prix, notamment pour la cocaïne, une substance autrefois limitée aux classes aisées. Par conséquent, l'offre est plus grande que la demande.

Est-il facile de se procurer de la drogue à Bienne?

Pas davantage que dans d'autres villes de Suisse. Il faut distinguer deux niveaux de trafic. Il y a



Le personnel peut contrôler ce qui se passe à l'intérieur des locaux d'injection et d'inhalation. CAROLE LAUENER

celui dit «de fourmis», pratiqué par les consommateurs qui vendent ou qui revendent des produits pour financer leur propre consommation. Ceux-ci sont souvent coupés de manière plus ou moins «saine», ce qui est un problème lié à la politique de

prohibition. Ce trafic n'est pas plus développé à Bienne qu'ailleurs. Puis il y a les réseaux de vente d'importance, parfois nationale. Des trafiquants sont installés à Bienne, profitant de la situation géographique et des prix du marché immobilier. Ces

réseaux ont contribué à donner à Bienne l'image d'une plaque tournante de la drogue.

Vous avez parlé de problème lié à la prohibition. Quelle politique prénez-vous en matière de drogue?

DU CHANGEMENT À RÉSEAU CONTACT

Créée en 1971, l'antenne régionale du Réseau Contact à Bienne – l'ancien «Dropin» – comprend un centre de consultation spécialisé dans les questions de dépendances, principalement liées à la consommation de drogues et destiné aux jeunes. Les adultes sont quant à eux pris en charge par Santé bernoise.

Dès le 1er janvier cependant, toutes les consultations ambulatoires en matière d'addiction seront confiées à Santé bernoise, ainsi qu'en a décidé la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale. Les collaborateurs qui accomplissaient cette tâche au sein de Réseau Contact pour l'ensemble du canton poursuivront leur travail au sein de Santé bernoise.

Réseau Contact se chargera des prestations en matière de réduction des risques, avec des services comme le Cactus, ainsi que des programmes de travail et d'intégration (Djamba) et des interventions dans la rue ou dans les milieux festifs. ●

Il est inimaginable que certains produits hautement addictifs, comme la cocaïne ou l'héroïne, se retrouvent en vente libre. Mais un système de régulation des ventes offrirait des conditions de vie plus stables pour les consommateurs, qui n'auraient plus besoin d'acheter des produits dans la rue.

En interdisant la mise en place du projet pilote des Cannabis Club, soit la vente et la consommation contrôlée de cannabis, le Grand Conseil vient de confirmer cette politique de prohibition...

Je suis attristé par le manque de vision durant ce débat. Mais le parlement s'est prononcé à une très petite majorité (74 voix contre 68 et 4 abstentions), c'est ce que je retiens. Quand des milliers de Suisses consomment un produit de manière illégale, cela montre que la loi n'est pas adaptée. ●

«Sans le Yucca, il n'y avait aucune raison de ne pas déménager le Cactus»

HISTORIQUE Le Cactus a ouvert ses portes en 2001, en même temps que le bistrot social Yucca. Le local d'injection occupait le premier étage d'un bâtiment de la rue des Tanneurs tandis que la brasserie se trouvait au rez-de-chaussée. Ce concept novateur a été considéré comme une référence nationale pour l'encadrement des personnes toxicodépendantes. Mais il a pris fin en décembre 2012 avec la fermeture du Yucca. «Le bistrot a toujours été bien fréquenté. Mais au fil des années, les clients ne consommaient plus. Le chiffre d'affaires a baissé et il a fallu fermer, se souvient Eric Moser. Le Yucca est alors devenu une sorte de hall de gare abandonné. Sans cet espace social, le Cactus n'avait aucune raison de rester à cet endroit.» Au grand soulagement des habitants du quartier, excédés par les nuisances sonores et les déprédations, Réseau Contact et les autorités municipales ont annoncé en août 2012 le déplacement du Cactus à la rue du Morat. Prévu en été 2013, le déménagement a été repoussé de plus d'une année, car les locataires de la rue de Morat ont entre-temps obtenu une prolongation de bail.

RÉNOVATION Les nouveaux locaux du Cactus ont été spécialement aménagés. Une palissade et des tourniquets, ainsi qu'un petit cabanon occupé par la sécurité, sé-



Le bâtiment, qui appartient à la Ville, est loué par Réseau Contact. CAROLE LAUENER

parent la cour intérieure du trottoir de la rue de la Gabelle. Le jardin, équipé d'un petit abri et de tables de bar, servira de lieu de rencontre. A l'intérieur, les murs ont été repeints en vert. Un local d'injection et un autre d'inhalation se trouvent au rez-de-chaussée, de même qu'une réception, où les usagers peuvent déposer du matériel d'injection usé et en recevoir du neuf. Le Cactus ne met aucune substance à disposition. Les pièces du premier étage servent de bureaux. Les usagers peuvent s'y entretenir avec les collaborateurs spécialisés du Cactus (assistants sociaux, éducateurs, infirmiers). Le local d'injection emploie 10 personnes, pour l'équivalent de 6,5 postes.

SÉCURITÉ RENFORCÉE Le nouveau Cactus sera, comme l'ancien, ouvert du lundi au samedi. Pour éviter les conflits de voisinage – la Guilde du quartier de l'Avenir/Palais des Congrès avait notamment fait part de ses inquiétudes à la Ville –, des mesures de sécurité particulières ont été prises par la Direction de l'action sociale et de la sécurité et la police cantonale. Des brigades SIP patrouilleront de manière intensive. Pour entrer, les quelque 400 usagers devront être enregistrés et présenter leur carte d'inscription, comme à la rue des Tanneurs. Le Cactus est réservé aux habitants de Bienne, du Seeland et du Jura bernois. ● DNI